

Paris, le 12 novembre 2004

**PICS DE POLLUTION EN ALSACE : LA REPONSE DU MINISTRE DE  
L'EQUIPEMENT**

Francis HILLMEYER est intervenu auprès du Ministre de l'Equipeement et des transports afin de l'alerter sur les records absolus atteints cette année en Alsace par les pics de pollution à l'ozone où les seuils de recommandation de 180 microgrammes par mètres cubes ont été pulvérisés. Le député a demandé à Gilles de Robien s'il n'estimait pas nécessaire de s'interroger une nouvelle fois et de manière énergique sur le problème de la motorisation et le développement rapide des moteurs plus « propres »( moteurs électriques, à combustibles....). Le Ministre vient de lui indiquer qu'en effet le seuil d'alerte de 240 microgrammes par mètres cube avait été presque atteint à de multiples reprises en Alsace.

Ces pics s'expliquent par deux facteurs : - les conditions atmosphériques qui jouent un rôle important dans l'apparition de tels phénomènes, ont été moins favorables qu'en 2003.

- la pollution de l'air mais sur laquelle il est plus facile d'intervenir.

C'est pourquoi, le gouvernement a lancé récemment un plan « véhicules propres » qui doit permettre de concevoir, de réaliser et d'accélérer le lancement commercial de véhicules moins polluants, moins consommateurs de carburant et peu bruyants, visant à placer l'industrie française à la pointe des technologies propres et économes d'ici 2010 à 2013.